

Les frais de réparation dépassent 700 euros

Evaluation actuelle des sinistres par CarGarantie

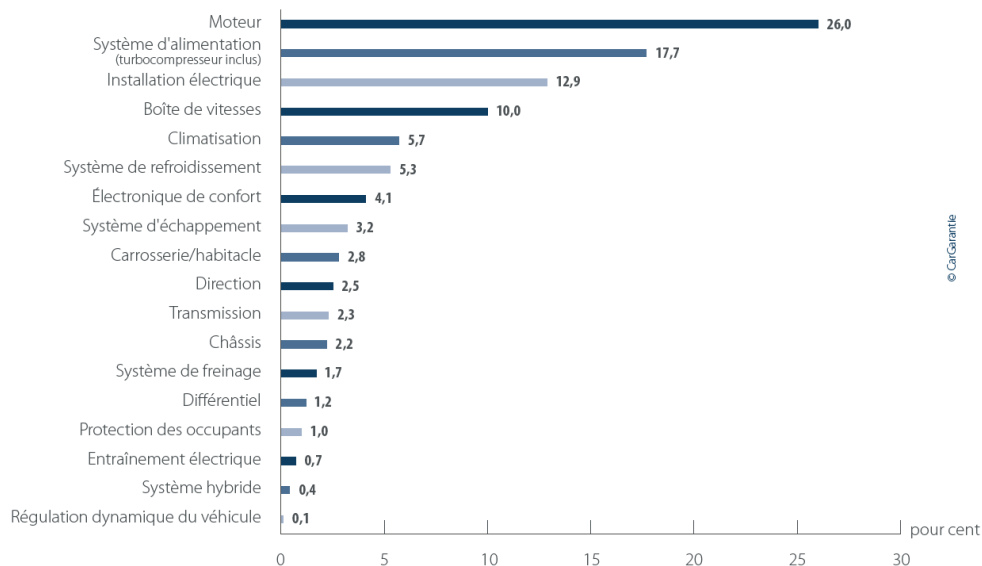
Fribourg, le 18 mars 2025. L'analyse annuelle des dommages de CG Car-Garantie Versicherungs-AG a constaté une nouvelle hausse des coûts moyens de réparation : Avec 718 €, les coûts ont dépassé pour la première fois la barre des 700 €. Ce n'est qu'en 2022 que les coûts ont dépassé 600 €.

Le spécialiste de l'assurance et de la fidélisation de la clientèle CarGarantie analyse chaque année près d'un million de contrats de garantie expirés pour des véhicules neufs et d'occasion sur tous les marchés européens afin de déterminer les frais moyens de réparation des dommages couverts par la garantie (pour l'année 2024 : 752 000 voitures d'occasion et 219 000 véhicules neufs). L'assureur spécialisé avait prévu une nouvelle hausse significative pour l'année dernière. Celle-ci a même été supérieure à l'augmentation record de l'année précédente, avec 718 € (contre 657 € l'année précédente).

Le moteur : l'élément le plus coûteux

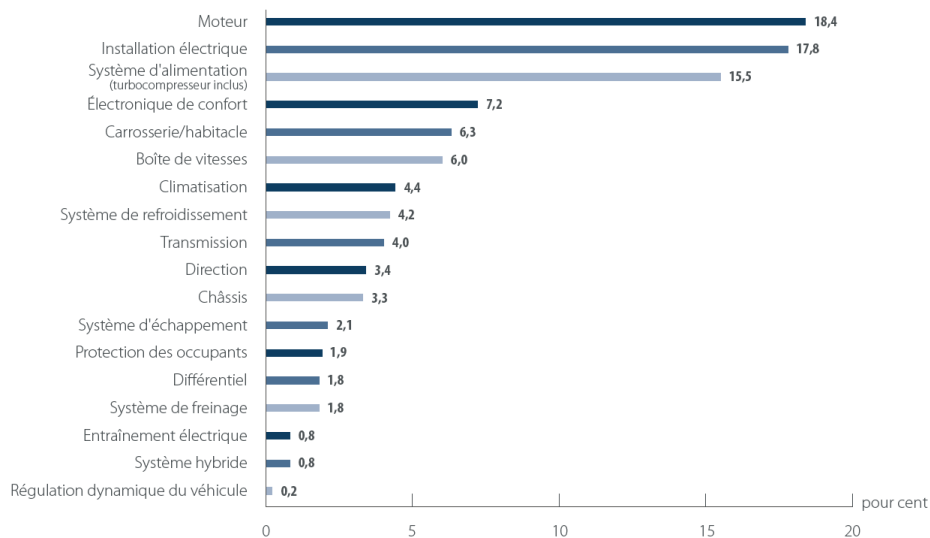
Cette année encore, le moteur est responsable des dommages les plus coûteux. Pour les véhicules d'occasion, sa part augmente légèrement par rapport à l'année précédente pour atteindre 26 % (année précédente : 25,9 %). Le système de carburant, y compris le turbocompresseur, suit en deuxième position avec 17,7 % (année précédente : 17,6 %), et le système électrique en troisième position avec 12,9 % (année précédente : 13,4 %), fig. 1.

GRAPHIQUE 1 : RÉPARTITION DU COÛT D'UN SINISTRE (VOITURES D'OCCASION)



La situation est similaire pour les voitures neuves. Ici, le moteur est encore responsable de 18,4 % des frais de réparation (année précédente : 20,4 %), suivi par le système électrique avec 17,8 % (année précédente : 14,7 %) et le système de carburant avec 15,5 % (année précédente : 17,1 %, 2e place), fig. 2.

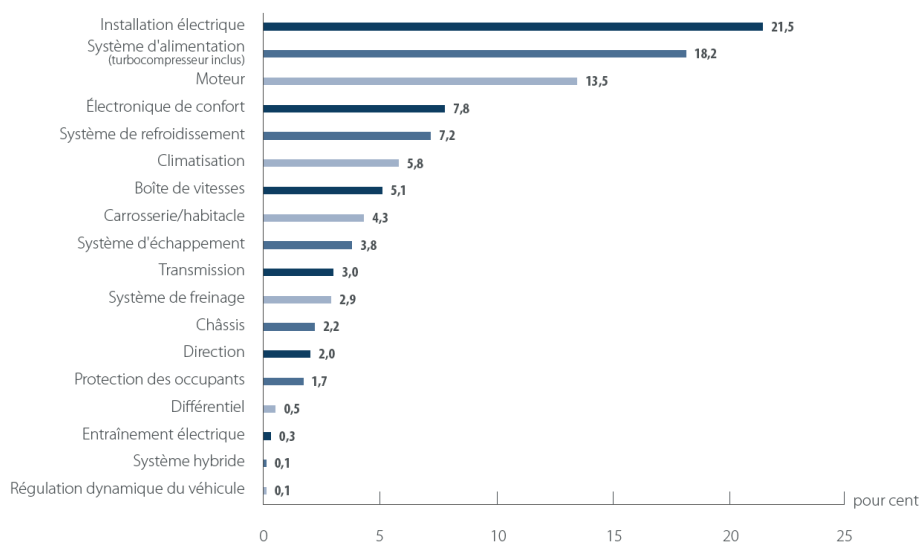
GRAPHIQUE 2 : RÉPARTITION DU COÛT D'UN SINISTRE (VOITURES NEUVES)



Les systèmes électriques et électroniques complexes restent vulnérables

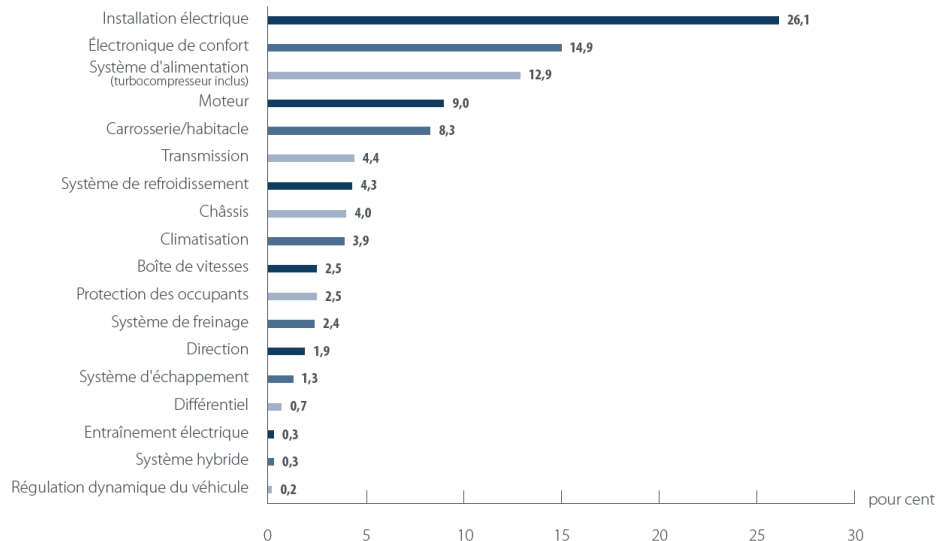
En 2024, le système électrique reste le composant le plus vulnérable. Pour les véhicules d'occasion, elle est responsable de plus d'un cinquième des dommages, soit 21,5 % (année précédente : 22,1 %). Le système de carburant et le moteur suivent avec 18,2 % (année précédente : 17,7 %) et 13,5 % (année précédente : 14,0 %), fig. 3.

GRAPHIQUE 3 : FRÉQUENCE DES SINISTRES PAR GROUPES DE PIÈCES (VOITURES D'OCCASION)



Pour les véhicules neuves, le système électrique fait même un petit bond en avant dans la fréquence des sinistres, passant à 26,1 % (22,2 % l'année précédente). En l'espace de deux ans, la vulnérabilité du système électrique est ainsi passée d'un peu plus d'un cinquième (2022 : 20,2 %) à plus d'un quart. Le système électrique de confort est également responsable d'un peu plus de dommages sur les voitures neuves, avec 14,9 % (année précédente : 14,2 %), ce qui le place en deuxième position en 2024, suivi par le système de carburant avec 12,9 % (année précédente : 15,1 %), fig. 4.

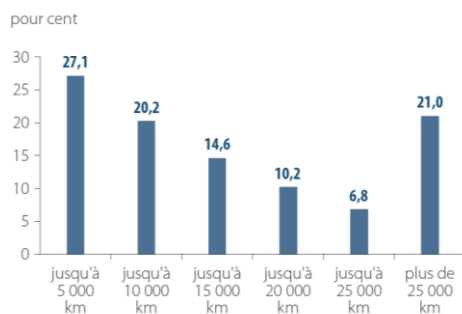
GRAPHIQUE 4 : FRÉQUENCE DES SINISTRES PAR GROUPES DE PIÈCES (VOITURES NEUVES)



Peu de changement dans la survenance des dommages

Seules quelques variations sont à noter dans les statistiques concernant le moment où les dommages surviennent : en 2024, 27,1 % des dommages subis par les véhicules d'occasion sont survenus au cours des 5 000 premiers kilomètres. L'année précédente, ce chiffre était de 27,6 %. 21,0 % des dommages sont survenus après plus de 25 000 km (année précédente : 21,2 %), fig. 5.

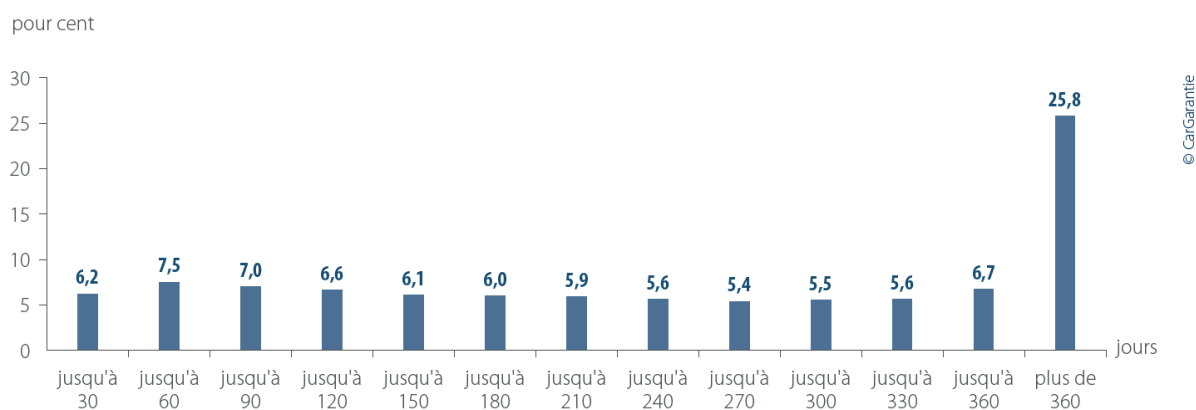
GRAPHIQUE 5 :
TAUX DE SINISTRE EN FONCTION DES
KILOMÈTRES PARCOURUS (VOITURES
D'OCCASION)



La survenance des dommages en fonction du nombre de jours est même presque identique : comme l'année précédente, 25,8 % des dommages survenus sur des véhicules d'occasion ne se sont produits qu'après plus de 360 jours (fig. 6).

GRAPHIQUE 6 :

RÉPARTITION DES SINISTRES EN FONCTION DE LEUR SURVENANCE EN JOURS (VOITURES D'OCCASION)



Gil Warembourg, directeur CarGarantie France :

« L'augmentation du frais moyen des réparations n'est pas inattendue. La récente étude *puls* avait déjà révélé que la majorité des décideurs de l'industrie automobile s'attendaient à une augmentation des prix des services d'atelier. Nous avions également prédit une poursuite de la hausse. Cette prévision s'est réalisée, et dans une large mesure : l'année dernière, nous avons déjà constaté une augmentation des prix d'environ 40 euros, et cette année, l'augmentation a été encore plus forte, avec plus de 60 euros. Pour l'instant, rien n'indique que le sommet a déjà été atteint. La situation du commerce international et les nombreuses crises font plutôt craindre de nouvelles augmentations. Tant pour les commerçants que pour les clients finaux, il est très important de se prémunir contre de tels coûts. Les assurances de garantie et de frais de réparation sont donc plus que jamais au centre de l'attention. »

Avec plus de 50 ans d'expérience et un chiffre d'affaires annuel d'environ 330 millions d'euros, ainsi qu'une présence sur le marché dans 19 pays, CarGarantie est l'un des principaux garantisateurs spécialisé dans les programmes de garantie pour véhicules neufs et d'occasion en Europe. Plus de 40 constructeurs/importateurs et plus de 23 000 distributeurs spécialisés font confiance aux programmes de garantie individualisés et à la haute qualité de service de CarGarantie. En tant que partenaire fiable, CarGarantie mise sur la stabilité et une approche à long terme.